



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 juillet 2020

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

02-07-2020-32

Date de convocation le 28/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 2
Votants : 15

Le deux juillet deux mille vingt à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONEAU, GRAUX et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : Mme LOQUET, M. LAPETRE

Procurations : Mme LOQUET a donné procuration M. CLAVÉ
M. LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONEAU

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2020 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2020.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Vote
74	Dotations et participations	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le budget 2020 est voté chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,




Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le



ID : 064-216403964-20200702-02_07_2020_32-BF